

Maladies et lésions

Bronchopneumopathie chronique obstructive

Sur cette page

[Qu'est-ce que la bronchopneumopathie chronique obstructive?](#)

[Quels sont les facteurs de risque de bronchopneumopathie chronique obstructive?](#)

[Quelles sont les complications ou les répercussions de la BPCO?](#)

[Qu'est-ce qu'une poussée de BPCO?](#)

[La BPCO est-elle une préoccupation sur le plan professionnel?](#)

Qu'est-ce que la bronchopneumopathie chronique obstructive?

L'expression « bronchopneumopathie chronique obstructive » (BPCO) regroupe des affections caractérisées par une insuffisance de la ventilation pulmonaire. Il s'agit d'un terme général désignant un certain nombre de maladies, dont la bronchite chronique et l'emphysème. Les personnes affectées peuvent présenter des symptômes tels que de l'essoufflement s'aggravant avec les années, de la toux chronique, des expectorations ainsi que l'obstruction des voies respiratoires dans certaines conditions. La BPCO s'aggrave lentement au fil des années. Cette aggravation est associée à des crises plus fréquentes nécessitant des traitements, à une obstruction accrue du passage de l'air et à une mort prématurée.

La bronchite chronique

La bronchite chronique est une affection caractérisée par la production excessive et chronique de sécrétions muqueuses dans l'arbre bronchique. La bronchite est une inflammation de la tunique muqueuse des bronches, qui naissent à la trachée et se ramifient dans les lobes des poumons gauche et droit. Les bronches enflammées peuvent enfler (ce qui réduit leur diamètre) et produire une quantité excessive de crachats (mucosités) qui sont expectorés (crachés). L'enflure des bronches et des bronchioles ainsi que les mucosités s'y trouvant en quantité excessive entraînent une diminution de l'écoulement gazeux.

On dit d'un patient qu'il est atteint de bronchite chronique lorsqu'il produit des crachats de façon presque quotidienne au moins trois mois par année, et ce, pendant au moins deux ans. Une personne ainsi affectée peut souffrir d'infections respiratoires et d'essoufflement.

L'emphysème

L'emphysème, souvent associé à la bronchite chronique, est une pneumopathie chronique dans laquelle les sacs alvéolaires (les alvéoles) situés à l'extrémité des petites bronchioles sont dilatés ou trop gonflés et finissent par être détruits. Les alvéoles sont la partie des poumons où a lieu la majeure partie des échanges gazeux : c'est là où l'oxygène présent dans l'air pénètre dans le flot sanguin et où le sang est débarrassé du dioxyde de carbone, qui est expiré. À cause de la réduction des échanges gazeux, la personne atteinte d'emphysème souffre d'essoufflement. Aux premiers stades de la maladie, ce symptôme apparaît lors d'un violent effort; aux stades ultérieurs cependant, il peut survenir même au repos.

Quels sont les facteurs de risque de bronchopneumopathie chronique obstructive?

De nombreux facteurs contribuent à l'apparition de la bronchopneumopathie chronique obstructive. Des études indiquent que 15 % environ de tous les cas de BPCO sont d'origine professionnelle. Des emplois tels que travailleurs des mines de charbon, mineurs de roche dure, travailleurs en tunnel, ouvriers de l'industrie du béton ainsi que travailleurs de divers autres secteurs englobant le caoutchouc, les matières plastiques, le cuir, les services d'utilité publique, le bâtiment, les textiles et la construction sont souvent associés à la BPCO. Ils peuvent être reliés à des conditions ou à des activités personnelles, ainsi qu'à des conditions de travail. La fumée de tabac, la pollution de l'air ainsi que différents gaz, poussières, fumées, et vapeurs présents sur les lieux de travail ont tous été associés à la bronchopneumopathie obstructive.

Selon l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le tabagisme est la principale cause sous-jacente dans 80 à 90 % des cas de BPCO. L'ASPC signale également qu'un autre facteur de risque important est l'exposition professionnelle à la poussière (par exemple, la poussière de charbon, la poussière céréalière) et à certaines fumées. L'exposition à des poussières non spécifiques risque d'aggraver l'effet du tabagisme.

De nombreuses études épidémiologiques démontrent de façon constante le rapport existant entre l'exposition professionnelle aux contaminants dans l'air et l'incidence des maladies chroniques des voies respiratoires. Comme de nombreux facteurs favorisent son apparition, la bronchopneumopathie chronique obstructive ne peut pas être classée dans la catégorie des maladies professionnelles. Elle est considérée comme un état pathologique relié au travail lorsque la nature des tâches (ou des substances auxquelles sont exposés les travailleurs) peut représenter :

- un facteur à l'origine de la pathologie;
 - un facteur qui lui est favorable;
 - un facteur qui déclenche ou aggrave un état pathologique déjà existant.
-

Quelles sont les complications ou les répercussions de la BPCO?

Les adultes atteints de BPCO risquent davantage :

- d'avoir des limitations d'activités, comme de la difficulté à marcher ou à monter les escaliers;
 - d'avoir besoin d'équipement spécial, comme des réservoirs d'oxygène portatifs;
 - de ne pas participer à des activités sociales, comme manger à l'extérieur, aller dans un lieu de culte, participer à des événements de groupe ou se réunir avec des amis ou des voisins;
 - d'être atteints de confusion ou de pertes de mémoire;
 - de visiter le service des urgences ou d'être hospitalisés;
 - d'être atteints d'autres maladies chroniques comme l'arthrite, l'insuffisance cardiaque congestive, le diabète, les maladies coronariennes, les accidents vasculaires cérébraux ou l'asthme;
 - de souffrir de dépression ou d'autres troubles mentaux ou émotionnels;
 - de signaler un état de santé passable ou mauvais.
-

Qu'est-ce qu'une poussée de BPCO?

Une poussée de BPCO survient lorsque les symptômes s'aggravent ou que de nouveaux symptômes apparaissent. Une poussée est souvent déclenchée par une infection pulmonaire. Une part importante de la prise en charge de la maladie consiste à éviter les poussées.

- Rester en santé aide le corps à combattre les infections. Mangez sainement, faites de l'exercice et dormez suffisamment. Restez loin des personnes malades.
- Prenez tous les médicaments prescrits par le médecin.
- Élaborez un plan avec votre médecin en prévision d'une éventuelle poussée.
- Sachez reconnaître les éléments qui peuvent déclencher des symptômes, tels que la pollution atmosphérique, la fumée, la poussière ou le fait de respirer de l'air très froid ou très humide.

La BPCO est-elle une préoccupation sur le plan professionnel?

Les responsables du lieu de travail doivent devraient prendre des mesures pour réduire l'exposition professionnelle à la poussière (p. ex. poussière de charbon, poussière céréalière) et à certaines émanations afin d'aider à prévenir l'apparition de la maladie.

Les responsables du lieu de travail doivent devraient prendre des mesures pour réduire l'exposition professionnelle à la poussière (p. ex. poussière de charbon, poussière céréalière) et à certaines émanations afin d'aider à prévenir l'apparition de la maladie.

Si un travailleur a reçu un diagnostic de BPCO, déterminez si les préoccupations sont raisonnables compte tenu des tâches attendues de la personne et des faits relatifs à ses symptômes et à son plan de traitement. Les employeurs doivent prendre des mesures d'adaptation pour les employés atteints de BPCO (à moins qu'il puisse être démontré qu'elles constituent une contrainte excessive pour l'organisation). Les employeurs et les employés doivent travailler en collaboration pour aborder respectueusement les préoccupations relatives au BPCO. Ces mesures d'adaptation peuvent comprendre une modification des tâches exigeant des efforts physiques ou des pauses régulières afin de maintenir le rythme physique des tâches. Des absences autorisées pour se rendre à des rendez-vous chez le médecin seraient également possibles.

Les responsables du lieu de travail peuvent également prendre les mesures ci-après.

- Limiter les distances à parcourir à pied, par exemple en attribuant une place de stationnement près de l'entrée et en rapprochant le poste de travail de l'individu de l'entrée.
- Assurer l'accessibilité physique du lieu de travail et permettre l'utilisation d'articles médicaux, tels qu'une bouteille d'oxygène, un quadriporteur ou un fauteuil motorisé.
- Fournir une aide pour les tâches exigeant de se pencher, de s'étirer et de soulever du matériel.
- Permettre à la personne de travailler à domicile, dans la mesure du possible.
- Prévoir du temps ou un endroit privé pour l'administration de tout médicament
- Assurer une bonne ventilation du lieu de travail.
- Donner un préavis en cas d'activités susceptibles de produire de la poussière, par exemple des travaux de construction ou de nettoyage.
- Mettre en œuvre une politique et un programme de milieu de travail sans parfum.
- Prévoir des installations pour le lavage des mains (le lavage fréquent des mains peut réduire les risques d'infection, facteur d'aggravation de la BPCO).

- Permettre à la personne de ne pas assister à de grands rassemblements ou de ne pas travailler avec d'autres personnes susceptibles d'être malades.
-

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2023-10-31

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.